



## **Appel à propositions pour les formations dans le cadre des actions collectives OPCAİM en Picardie en 2018**

### **- Cahier des charges -**

***L'OPCAİM est représenté en Picardie par l'ADEFIM PICARDIE.***

06/11/2017

## Sommaire

Présentation de l’ADEFIM PICARDIE .....	3
Le contexte et les enjeux .....	3
Description de la prestation attendue .....	4
Informations générales .....	4
Domaine 1 – Lecture de plan industriel .....	4
Domaine 2 – Management de proximité .....	4
Domaine 3 – Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble .....	5
Domaine 4 – Les fondamentaux de l’amélioration continue .....	5
Domaine 5 – Se faciliter la vie au quotidien (les savoirs de base) .....	5
Domaine 6 – Soudage Inox .....	6
Domaine 7 – Lecture de schéma électrique .....	7
Domaine 8 – Socle minimal de compétences industriel .....	7
Domaine 9 – Méthodes et outils de l’audit qualité interne .....	8
Domaines 10 - Formation à la sécurité du personnel des entreprises extérieures niveaux 1 & 2 .....	9
Niveau 1 .....	9
Niveau 2 .....	9
Contenu de la proposition .....	10
Engagement du prestataire de formation .....	10
Procédure de l’appel à propositions .....	11
Calendrier .....	11
Critères de sélection .....	11
Conditions d’envoi des offres et date limite de réception .....	11
Présélection en ADEFIM .....	11
Comités de sélection .....	12

## Présentation de l'ADEFIM PICARDIE

L'ADEFIM Picardie (Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie) est la délégation territoriale de l'OPCAIM (Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Industries de la Métallurgie). Ses missions s'articulent autour de 4 axes :

- **INFORMER**
  - Des dispositifs de formation et des financements
  - Des spécificités des accords de la Métallurgie relatives à la formation professionnelle
  - De la législation de la formation professionnelle
- **ACCOMPAGNER**
  - A l'élaboration de projets
  - Au choix des dispositifs de formation et de financements
  - Au montage des dossiers
- **FINANCER**
  - Etude préalable des projets
  - Recherche et proposition de financement
  - Prise en charge des formations
- **COLLECTER**
  - Les fonds de la formation professionnelle continue
  - La taxe d'apprentissage

L'ADEFIM Picardie couvre les entreprises relevant de la Métallurgie des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, soit 1 204 entreprises pour 37 294 salariés. En tant qu'OPCA de branche, au-delà de ses missions de collecteur et de financeur, elle est un accompagnateur et un facilitateur pour les entreprises.

## Le contexte et les enjeux

Dans le cadre de son plan d'actions TPE/PME de l'OPCAIM, l'ADEFIM PICARDIE renforce son service de proximité et d'accompagnement aux entreprises, plus particulièrement auprès des entreprises de moins de 50 salariés. A ce titre, elle poursuit le déploiement d'actions de formation collectives au niveau régional afin d'encourager le départ en formation des salariés des petites entreprises.

L'objectif d'une action de formation collective est de lever les freins à l'entrée en formation. Elle doit également permettre de répondre à un enjeu spécifique de la Branche et apporter au territoire une réponse opérationnelle pour traiter les besoins de formation des entreprises de moins de 50 salariés.

Afin de cibler les besoins immédiats des entreprises cibles et de compléter les informations collectées sur le terrain par les conseillers ADEFIM, nous avons réalisé une enquête. Les 10 plus importants besoins en formation en Picardie (en nombre de salariés potentiels à former en 2018) concernent les domaines suivants :

- 1 – Lecture de plan industriel
- 2 – Management de proximité
- 3 – Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble
- 4 – Les fondamentaux de l'amélioration continue
- 5 – Se faciliter la vie au quotidien (savoirs de base)
- 6 – Soudage Inox
- 7 – Lecture de schéma électrique
- 8 – Socle minimal de compétences industriel
- 9 – Méthodes et outils de l'audit qualité interne
- 10 – Formation à la sécurité du personnel des entreprises extérieures niveaux 1 & 2

L'ADEFIM PICARDIE vise donc le déploiement d'actions de formation clés en main dans ces 10 domaines à destination des entreprises de moins de 50 salariés sur l'intégralité du territoire picard.

# Description de la prestation attendue

## Informations générales

Pour chacun des domaines présentés ci-dessous, le périmètre géographique visé est la Picardie.

Toutes les actions de formation devront se dérouler en 2018. Dans le cadre de l'enquête, il était demandé aux entreprises quels étaient les mois les plus propices au départ en formation. Il s'agit en premier lieu des mois de Mars, Avril, Octobre et Novembre.

Afin de faciliter l'accès à la formation des salariés des petites entreprises et afin de ne pas perturber l'organisation de ces dernières, les actions devront se dérouler au rythme d'une journée maximum de formation par semaine.

Les durées indiquées pour chacun des domaines sont maximales. Il est attendu des organismes de formation de proposer la durée la plus adaptée au regard des attendus.

Les coûts indiqués pour chacun des domaines sont maximaux. Il est attendu des organismes de formation de proposer le coût le plus juste au regard des moyens mis en œuvre.

## Domaine 1 – Lecture de plan industriel

Public cible : Personnel de production ou de maintenance

Objectif : Acquérir les bases en lecture de plans industriels.

Contenu de la formation :

- Les principales conventions de représentation en mécanique
- La nomenclature
- Les représentations normalisées
- Les tolérances et ajustements

Durée : 21 heures maximum

Coût : 40 € HT / heure / stagiaire maximum

## Domaine 2 – Management de proximité

Public cible : Chef d'équipe, chef d'atelier, leader, manager d'unité autonome de production

Objectif : Développer les compétences managériales du manager de proximité, fonctionnel et/ou hiérarchique, dans le cadre de la gestion des activités et des relations de son équipe, sous la responsabilité hiérarchique du responsable d'équipe, d'unité ou de service.

Contenu de la formation :

La formation, dans sa version la plus complète, devra développer les compétences suivantes :

- Organiser, préparer les activités de l'équipe
- Gérer les moyens et les ressources de l'équipe
- Gérer et contrôler l'activité de l'équipe
- Susciter l'adhésion de l'équipe autour d'objectifs communs
- Gérer des conflits et des situations émotionnelles
- Communiquer auprès de l'équipe, de sa hiérarchie et des interlocuteurs internes

Durée : La formation, dans sa version la plus complète, durera 70 heures maximum.

Modalités : Il est attendu une formation modulaire composée d'une succession cohérente de modules courts. Un stagiaire peut ainsi suivre l'intégralité du parcours ou choisir uniquement le module ou les modules dont il a besoin.

Coût : 25 € / heure / stagiaire maximum

### **Domaine 3 – Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble**

Public cible : Toute personne amenée à travailler en équipe ou en mode transversal, en production ou hors production

Objectif : Mieux se connaître pour mieux comprendre son rôle dans la relation « client-fournisseur » interne et s'améliorer

Contenu de la formation :

- Communiquer et s'exprimer
- Se connaître et gérer ses émotions
- Travailler en équipe, coopérer
- Respecter les règles, les consignes, l'organisation
- Analyser les dysfonctionnements

Durée : 21 heures maximum

Coût : 25 € HT / heure / stagiaire

### **Domaine 4 – Les fondamentaux de l'amélioration continue**

Public cible : Toute personne participant à une démarche d'amélioration continue

Objectif : Mieux comprendre l'amélioration continue pour mieux s'impliquer dans la démarche

Contenu de la formation :

- Les objectifs de l'amélioration continue et ses principaux concepts
- Les outils d'amélioration et la mise en oeuvre
- Les acteurs
- La communication

Durée : 21 heures maximum

Coût : 40 € / heure / stagiaire

### **Domaine 5 – Se faciliter la vie au quotidien (les savoirs de base)**

Public cible : Toute personne ayant appris à lire, écrire et compter et ayant besoin de consolider ces savoirs de base

Objectif : Renforcer ses compétences en français, mathématiques et communication numérique pour être plus à l'aise au quotidien et plus performant

Contenu de la formation :

- La communication en français
- L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

Durée : 70 heures maximum

Modalités :

- Cette formation devra être abordée de façon ludique et/ou technique.
- Une évaluation du niveau des stagiaires pourra être réalisée préalablement à la formation. Elle aidera à la constitution de groupes homogènes et/ou à l'individualisation de la formation.
- La validation de modules CLEA pourra être proposée aux stagiaires volontaires

Coût :

- Evaluation pré-formatrice : 200 € HT maximum pour 3,5 heures minimum
- Coût pédagogique : 25 € HT / heure / stagiaire maximum
- Certification : 300 € HT maximum

## Domaine 6 – Soudage Inox

Public cible : Tout public

Objectifs :

- Savoir lire et interpréter un descriptif de mode opératoire de soudage
- Préparer les pièces à souder, prendre en compte la préparation des bords
- Régler le générateur de soudage
- Savoir réaliser un assemblage soudé
- Utiliser les différents gaz et produits d'apport
- Se perfectionner sur le procédé retenu par l'entreprise lors de l'inscription (TIG, MIG, MAG, électrode enrobée), effectuer les soudures en respectant les règles de sécurité
- Evaluer la qualité du travail réalisé et ajuster les paramètres

Contenu de la formation :

La formation, dans sa version la plus complète, devra aborder :

- Le respect des énergies
- La réparation d'un défaut (causes et remèdes)
- Le contrôle visuel de la qualité de la préparation et de la soudure réalisée
- L'optimisation du geste professionnel
- La connaissance et le respect des règles de sécurité appliquées au soudage

En traitant les points suivants :

- Les matériaux
- Les épaisseurs
- Les produits (plaques et tubes)
- Les positions (savoir souder en toutes positions, sans défaut)
- Les types de joints :
  - o Angle intérieur : passe simple et multiple
  - o Angle à clin
  - o Angle extérieur
  - o Rabotage de plaques avec soudage des deux côtés
  - o Rabotage de plaques en pleine pénétration

Durée : La formation, dans sa version la plus complète, durera 70 heures maximum (35 heures en initiation et/ou 35 heures en perfectionnement).

Modalités :

- Il est attendu une formation modulaire : soudage initiation (35 heures maximum) et soudage perfectionnement (35 heures maximum).
- Une évaluation du niveau des stagiaires pourra être réalisée préalablement à la formation. Elle aidera à la constitution de groupes homogènes et/ou à l'individualisation de la formation.
- Certification : qualification soudage suivant la norme NF ISO 9606-1

Coût :

- Evaluation pré-formatrice : 200 € HT maximum pour 3,5 heures minimum
- Coût pédagogique : 40 € HT / heure / stagiaire maximum
- Certification : 300 € HT maximum

## Domaine 7 – Lecture de schéma électrique

Public cible : Toute personne amenée à réaliser ou dépanner un équipement électrique.

Objectif : lire et interpréter un schéma électrique

Contenu de la formation :

- Rappel des bases en électricité
- Le matériel et les symboles électriques
- La composition d'un plan électrique

Durée : 21 heures maximum

Coût : 40 € HT / heure / stagiaire

## Domaine 8 – Socle minimal de compétences industriel

Public cible : agents de production, opérateurs de production quel que soit leur domaine d'activité

Objectif :

- Prendre conscience de son rôle au sein du processus de production
- Renforcer ses compétences et optimiser son poste de travail

Contenu de la formation :

Selon le référentiel établi par l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) :

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement	Selon les consignes HSE Sur l'ensemble de l'activité
Repérer les moyens mis à sa disposition pour réaliser son activité	Sur un poste de travail dédié à une activité simple liée à un processus ou mode opératoire. Pour un produit ou une activité standard dont la matière d'œuvre est mise à disposition. A partir d'une demande de travail. L'ensemble des moyens nécessaires sont mis à disposition (documents techniques, outillage, matière d'œuvre, EPI...).

Préparer un poste de travail	Sur un poste dédié à une activité simple. A partir d'un mode opératoire et/ou d'instructions précises et/ou des documents techniques simples. L'ensemble des moyens nécessaires sont mis à disposition (documents techniques, outillage, matière d'œuvre, EPI...).
Réaliser les opérations selon un mode opératoire	A partir d'un mode opératoire tenant compte des standards qualité. Sur un poste de travail dédié à une activité simple répétée et analogue (fabrication, production, transformation...)
Effectuer le contrôle du résultat de son activité selon les instructions	Sur une activité simple dont les caractéristiques sont contrôlables visuellement ou à l'aide de moyens de mesure courants équipés d'une lecture directe (gabarit, appareil de contrôle avec indicateur...) A partir d'un mode opératoire et/ou d'instructions précises et/ou des documents techniques simples. Les moyens de mesure adaptés sont mis à disposition. Les documents de suivi de contrôle sont mis à disposition.
Repérer une situation anormale	A partir de données de production, d'objectifs et d'indicateurs (visuels, sonores, lumineux...). En référence à des événements de production liés à l'activité.
Nettoyer et ranger le poste de travail	Au poste de travail. Dans le cadre de l'activité. A partir de consignes données.

Durée : 49 heures maximum

Coût : 40 € HT / heure / stagiaire maximum

## Domaine 9 – Méthodes et outils de l'audit qualité interne

Public cible : Toute personne connaissant la norme ISO 9001 : 2005 et amenée à réaliser un audit qualité interne

Objectif : Pouvoir conduire un audit qualité interne

Contenu de la formation :

- Les points clés du processus d'audit
- Préparer l'audit qualité interne
- Réaliser l'audit qualité interne
- Conclure l'audit qualité interne et le suivre

Durée : 21 heures maximum

Coût : 25 € HT / heure / stagiaire



## Domaines 10 - Formation à la sécurité du personnel des entreprises extérieures niveaux 1 & 2

### Niveau 1

Public cible : Personnel d'une entreprise extérieure intervenant sur un site industriel

Objectif :

- Acquérir les bons réflexes face aux dangers présentés par les situations de coactivité sur les sites industriels
- Adopter un comportement responsable en matière de sécurité lors de son intervention

Contenu de la formation :

- Contexte et enjeux de la sécurité
- Risques et moyens de prévention et de protection
- Organisation de la prévention lors des interventions
- Rôle et responsabilités du titulaire du certificat de niveau 1

Durée : 7 heures maximum

Modalités :

- Validation par le certificat reconnu par l'UIC
- Seuls les organismes de formation labellisés par l'ANFAS peuvent présenter leur candidature.

Coût : 40 € / heure / stagiaire maximum

### Niveau 2

Public cible : personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail

Objectif :

- Prendre conscience de sa responsabilité d'encadrant sur sites industriels
- Réaliser une évaluation des risques en situation et participer à l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Acquérir les bons réflexes face aux dangers présentés par les situations de coactivité sur les sites industriels
- Adopter un comportement responsable en matière de sécurité lors de son intervention
- Faire appliquer les procédures de prévention et de protection

Contenu de la formation :

- Rôle et responsabilités de l'encadrement des entreprises extérieures vis-à-vis des entreprises utilisatrices
- La réglementation
- Les différents acteurs de la sécurité

Durée : 14 heures maximum

Modalités :

- Validation par le certificat reconnu par l'UIC
- Seuls les organismes de formation labellisés par l'ANFAS peuvent présenter leur candidature.

Coût : 40 € / heure / stagiaire maximum

## Contenu de la proposition

Ne peuvent présenter une candidature au titre de cet appel à propositions que les organismes de formation aux caractéristiques suivantes :

- publics ou privés
- quelle que soit leur forme juridique
- dûment enregistrés en qualité d'organisme de formation auprès de la DIRECCTE au sens de l'article L6351-1 du Code du Travail
- sous statut « examiné » au Datadock

La proposition de l'organisme de formation devra comporter impérativement les éléments suivants :

- Présentation de l'organisme de formation – Annexe 1
- Proposition de prestation de formation – Annexe 2 (autant de propositions de prestation de formation que de domaines sur lesquels l'organisme se positionne)

L'organisme devra respecter strictement le formalisme des documents et compléter l'ensemble des rubriques. Tout dossier incomplet ou présenté sous une autre forme que les annexes citées ci-dessus ne pourra être pris en compte.

Les organismes de formation dont les propositions auront été présélectionnées par l'ADEFIM PICARDIE seront, s'ils le souhaitent, auditionnés par les comités de sélection départementaux. Ces comités de sélection seront l'occasion pour les organismes, dans un laps de temps limité, de présenter de vive voix et avec projection de supports leur proposition aux chefs d'entreprise et personnes en charge des ressources humaines. Les comités de sélection étudieront les propositions des organismes s'étant positionnés sur leur département.

L'ADEFIM PICARDIE attend des prestataires un effort d'ingénierie pédagogique. Dans la mesure du possible, l'objectif est de se différencier des formations proposées habituellement au catalogue des organismes de formation.

## Engagement du prestataire de formation

Les organismes de formation retenus seront soumis au respect de la **Charte Contrôle et Qualité de l'OPCAIM**, consultable sur le site OPCAIM <http://www.opcaim.com/ContentPage/Details?contentPageId=102651>

Au-delà des engagements du fait de la prestation, l'organisme de formation s'engage à :

- Participer à la réunion de cadrage et de lancement des actions collectives 2018 qui se tiendra à Amiens entre le 15 et le 19 janvier 2018.
- Signer l'accord-cadre précisant les obligations de l'organisme de formation en matière de promotion de l'action, de gestion administrative et de qualité.
- Faire la publicité du FPSPP auprès des bénéficiaires stagiaires et des entreprises de moins de 50 salariés, en apposant les logos sur les feuilles de présence par demi-journée.
- Faire la promotion de l'action de formation auprès des entreprises de moins de 50 salariés et assurer la gestion administrative des inscriptions et des convocations.
- Transmettre à l'ADEFIM PICARDIE, les informations utiles concernant les stagiaires, et notamment leurs coordonnées mail, postales et téléphoniques pour permettre à l'OPCAIM d'établir un bilan qualitatif de l'action collective. L'évaluation « à froid » de la formation par les stagiaires sera mise en œuvre grâce à l'outil d'enquête en ligne EvaléO.
- Transmettre à l'ADEFIM PICARDIE, à l'issue de la formation, les évaluations « à chaud » de la formation par les stagiaires.

# Procédure de l'appel à propositions

## Calendrier

Echéance	Etape
06/11/2017	Lancement de l'appel à propositions
03/12/2017	Date limite de réception des propositions
04/12/2017	Présélection des propositions et convocation des organismes aux comités de sélection
12/12/2017	Comité de sélection Oise à Fitz James
13/12/2017	Comité de sélection Somme à Amiens
14/12/2017	Comité de sélection Aisne à Saint Quentin
20/12/2017	Remise des avis des comités de sélection aux organismes de formation
Entre 15 et 19/01/2018	Réunion de cadrage et de lancement des actions collectives à Amiens
A partir du 01/03/2018	Ouverture des sessions de formation

11

## Critères de sélection

### Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les réponses à cet appel à propositions devront parvenir à l'ADEFIM PICARDIE au plus tard le 03/12/2017.

Les offres doivent être adressées au format électronique **ET** par courrier à :

**ADEFIM Picardie – Comité de sélection actions collectives**  
**22 D rue du Général Leclerc – BP 50826 – 80008 AMIENS CEDEX 1**

**fcaze@adefim.com**

*Pour toute information complémentaire, contactez  
Fanny CAZÉ, chef de projet régional  
fcaze@adefim.com ou 03 22 71 43 93*

### Présélection en ADEFIM

Nous serons attentifs aux critères suivants :

- Respect du formalisme imposé pour les réponses
- Organisme sous statut « examiné » au Datadock

## Comités de sélection

Les comités de sélection, composés de l'ADEFIM Picardie, d'entreprises et de représentants de la Branche, seront particulièrement attentifs aux critères suivants pour sélectionner les prestataires de formation :

- Implantation de l'organisme de formation sur le territoire
- Pertinence de la prestation proposée par rapport à la demande
- Expérience significative sur ce type de prestation
- Qualité de l'ingénierie pédagogique
- Coût de la prestation au regard de la formation proposée

Chaque candidature sera étudiée par le comité en version papier. Les organismes qui en auront émis le souhait pourront être auditionnés. Les règles seront les suivantes :

12

Nombre de domaines sur lesquels l'organisme a déposé une proposition d'intervention sur le département	Temps maximum d'audition accordé à l'organisme lors du comité de sélection départemental
1 à 2 domaines	10 minutes
3 domaines	15 minutes
4 domaines et plus	20 minutes

Compte tenu de la durée limitée, il est conseillé aux organismes auditionnés de sélectionner les éléments à présenter. Un organisme positionné sur plusieurs domaines pourra par exemple choisir de ne présenter que le domaine pour lequel il développe une pédagogie particulièrement innovante. Ou un organisme positionné sur plusieurs départements pourra décider de ne se présenter que devant un seul comité. Il peut également se présenter devant chaque comité sans obligatoirement y faire des présentations identiques.

La possibilité est donc laissée à chaque organisme de formation de choisir ce qu'il veut mettre en avant et la façon dont il souhaite le faire.